



WERVICQ

Canton de Quesnoy-sur-Deule

AMELIORATION DU CADRE DE VIE

PROGRAMME D'ETUDE

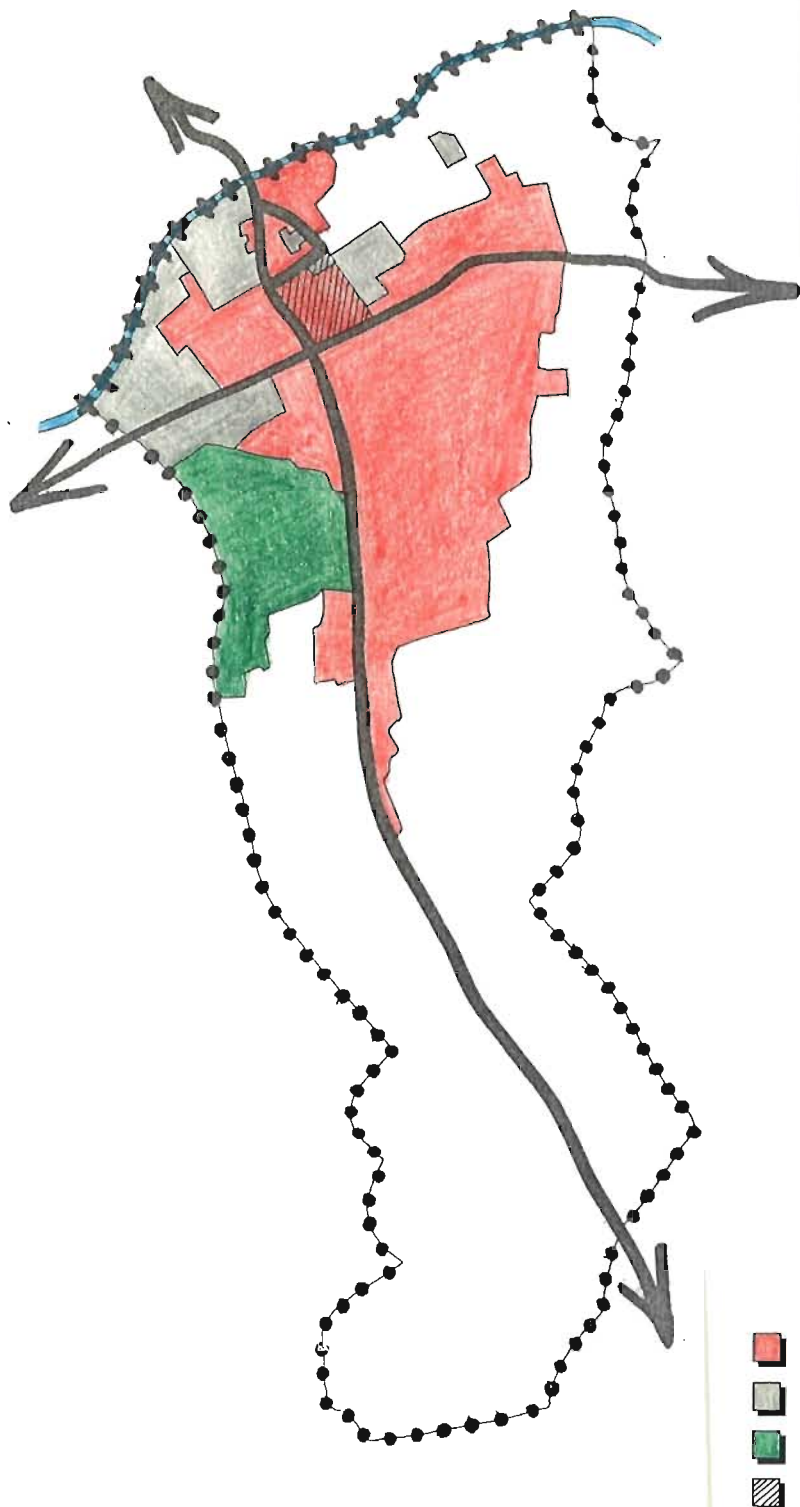
JANVIER 1991



LE TERRITOIRE DE WERVICQ

Située à la frontière belge, la commune de Wervicq est riche de petites industries florissantes. Elle a connu dans les dernières années une certaine croissance sous forme d'immeubles collectifs et de lotissements de logements individuels.

OCCUPATION DU SOL



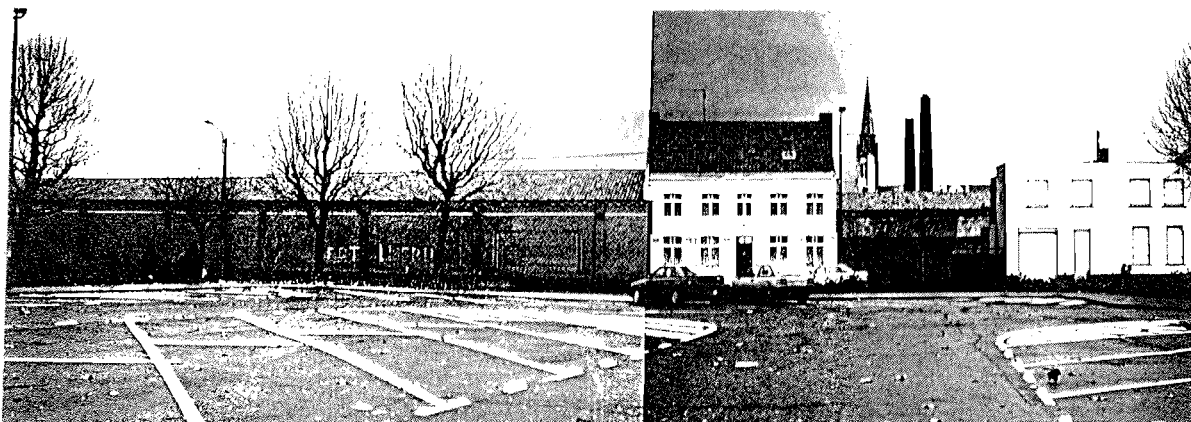
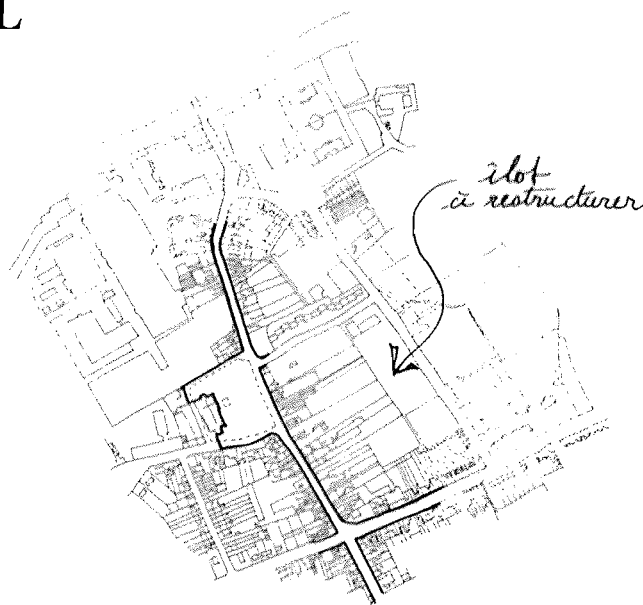
Aujourd'hui, la Municipalité, soucieuse de préserver le caractère villageois de la commune, souhaite contenir l'extension urbaine et revitaliser le centre ancien en installant un centre culturel, en renforçant le nombre et la qualité des services et en encourageant l'implantation de nouveaux commerces.

La libération de plusieurs parcelles situées dans un îlot en plein cœur du centre ancien crée l'opportunité de restructurer le centre urbain pour l'adapter aux exigences fonctionnelles contemporaines tout en lui rendant sa convivialité passée.

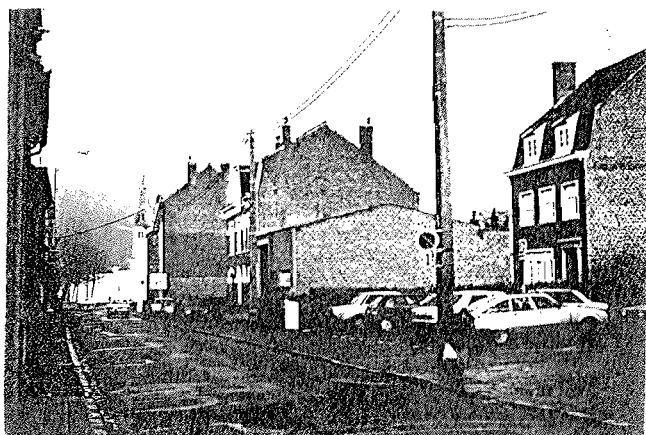
LE CENTRE TRADITIONNEL

Le centre traditionnel se situe entre le croisement des deux routes départementales et le pont reliant Wervicq à la Belgique.

Le centre se réduit d'année en année, commerces et services tendant à disparaître et à quitter le nord de la rue de l'Industrie, en sens unique pour se rapprocher de la place du Général de Gaulle, et du sud de la voie, plus accessibles aux automobiles.



Néanmoins, ni la place du Général de Gaulle, ni la rue de l'Industrie, dans leur état actuel n'offrent un cadre bien attractif pour le commerce.



La place manque totalement de vie (l'un de ses côtés est presque entièrement fermé par un mur d'usine) et la rue de l'Industrie est soit très étroite, soit constituée d'une suite de pignons inesthétiques et aveugles.

L'opportunité foncière créée dans l'îlot compris entre les rues de l'Industrie, Gabriel Péri, Roetgen et l'avenue des Sports, devra avant tout permettre de revitaliser le centre en dépassant la simple logique du remplissage de l'espace pour favoriser sa restructuration.

L'IMAGE ACTUELLE DU CENTRE



Un certain nombre d'espaces, et de bâtiments de qualité médiocre s'égrainent le long des axes centraux : pignons aveugles recouverts de panneaux publicitaires, délaissés occupés par des panneaux indicateurs, murs d'usines, clôtures en plaques de ciment...



A contrario, certaines constructions sont de grande qualité architecturale.

L'étude s'efforcera de faire l'inventaire des bâtiments médiocres et des constructions de qualité de manière à trouver dans les projets les solutions à leur destruction ou à leur maintien.



EMPLACEMENT DU CENTRE CULTUREL

Aujourd'hui se pose le problème d'un certain nombre d'équipements publics :

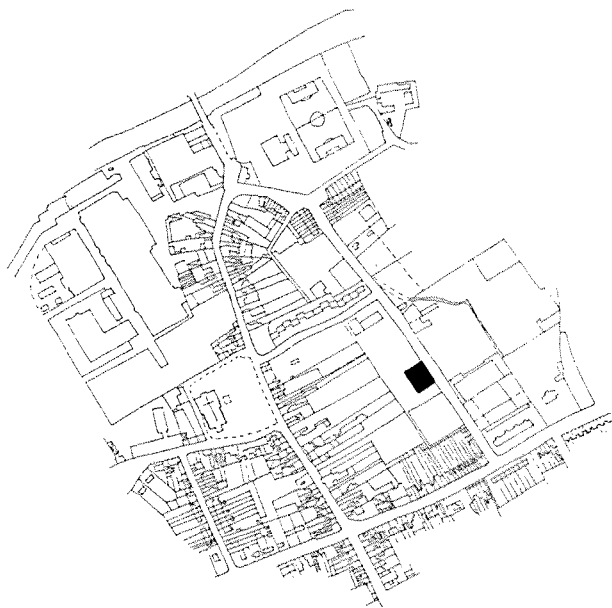
- construction d'un centre culturel à très court terme, (programme en cours d'élaboration par le service des constructions publiques de la D.D.E) ;
- extension ou déplacement de la mairie ;
- déplacement du bureau de poste rue de l'Industrie ;
- création d'un office de tourisme en relation avec la commune belge de Wervik.

Bien que ces projets ne doivent pas être réalisés dans le même temps, il reste souhaitable qu'ils soient étudiés conjointement de manière à monter un programme d'ensemble cohérent qui participe à revitaliser le centre de la ville.

En particulier le choix de l'emplacement du centre culturel sera déterminant à la fois pour son développement propre et pour celui du centre ville.

Plusieurs solutions sont à étudier :

- Sur l'avenue des Sports, face à une entreprise, dans un environnement peu convivial et peu valorisant.
- A l'intérieur de l'îlot, pour créer un point fort de la restructuration.



- A l'angle des rue Gabriel Péri et de l'Industrie, pour bénéficier d'une situation très valorisante, avec une desserte par l'intérieur de l'îlot ;
- A l'angle des rues de l'Industrie et Roetgen, pour favoriser la revitalisation du centre et bénéficier de l'aire de stationnement offerte par la rue du Général de Gaulle.



Des schémas présenteront les sites d'implantation de chacun des équipements publics et mettront en relief les implications des différentes propositions.

LE PROJET URBAIN

Le projet pourra s'articuler autour de quatre objectifs :

- la réalisation d'un programme d'aménagement conforme aux besoins locaux et compatible avec le budget communal (échelle et vocation du centre culturel...) ;
- la création de liaisons fonctionnelles et symboliques entre les différents espaces de façon à favoriser les communications faciles (relation entre les équipements, les commerces...) tout en respectant les qualités nécessaires à chaque lieu (intimité des jardins privatifs...) ;
- l'amélioration de l'image du centre, perçue tant par le piéton que par l'automobiliste en transit (positionnement du centre culturel en un lieu stratégique et valorisant, embellissement de quatre sites stratégiques : l'entrée en venant de la Belgique, la place du Général de Gaulle, la rue de l'Industrie et le carrefour entre les rues de l'Industrie et Gabriel Péri).
- La mise en valeur touristique de la Lys à l'occasion du projet d'élargissement du canal, aux abords du centre sportif.

Un schéma d'aménagement accompagné d'esquisses d'ambiance sur chaque espace sera proposé sur le secteur compris entre la Mairie, l'avenue des Sports, l'impasse de la Lys, la Lys, la rue de l'Industrie (y compris la place du Général de Gaulle) et la rue Gabriel Péri.